

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 31/10/2024 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Mathilde FISCHER, Monsieur Denis BARTHEL, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Tania SCHEUER donne procuration à Monsieur Eric CONRAD, Madame Marion SENGLER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Oriane HUMMEL donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Birgül KARA donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Erick CAKPO, Madame Anne BALLAND-EGELE donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Clarification de dénomination des rues de Scherwiller / Saint-Antoine

N° DCM_112_2024

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Urbanisme et Habitat
Service instructeur : Aménagement Urbain
Rapporteur : Monsieur Claude SCHALLER

La situation actuelle (cf : plan joint) prête à confusion :

- d'une part une habitation est cadastralement numérotée « rue Saint-Antoine » alors que la dénomination de la rue la desservant est « rue de Scherwiller » ;
- d'autre part, on constate un manque de lisibilité (compréhension) du fait que la rue de Scherwiller est, de fait, scindée en 2 tronçons (un tronçon étant la montée vers le pont du Sand, l'autre desservant plusieurs habitations en contre-bas).

C'est pourquoi il est proposé :

- de renommer le tronçon de la rue de Scherwiller tel que figurant sur le plan joint « rue Saint-Antoine » ;
- de maintenir la dénomination « rue de Scherwiller » pour le tronçon (cf : plan joint) desservant les habitations.

Les modifications n'auront aucune incidence sur la numérotation des habitations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie
réunie le 15/10/2024**

DÉCIDE de renommer rue Saint-Antoine le tronçon de la rue de Scherwiller tel que figurant sur le plan joint.

CONFIRME la dénomination « rue de Scherwiller » pour le tronçon de voirie tel que figurant sur le plan joint.

P.J : 1 plan situation actuelle
1 plan situation projetée

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Guillaume VETTER-GENOUD



